



HONORAIRES

mis à jour le 01/01/2021

Jusqu'à 50 000 € 10%

De 50 001 à 100 000 € 8 %

De 100 001 à 150 000 € 7 %

De 150 001 à 350 000 € 6 %

De 350 001 à 600 000 € 5%

+ de 600 001 € 4 %

Honoraires minimum : 4000 €

Tous les pourcentages s'entendent toutes taxes comprises

Les honoraires, conformément à la loi, sont spécifiés clairement dans le mandat de vente qui servira systématiquement de référence et sont à la charge de l'acquéreur.

VENTE EN DÉLÉGATION

Dans le cas d'une délégation de mandat, les honoraires du mandataire principal s'appliquent.

AVIS DE VALEUR

150€ TTC

SAS LVT Rue Jean Tarde 24200 SARLAT LA CANEDA

Carte professionnelle CCI DORODGNE N°CPI 2402 2016 000 003 817 | PAS DE GARANTIE FINANCIERE

SIRET 81364882100011 | RCS BERGERAC 813 648 821